

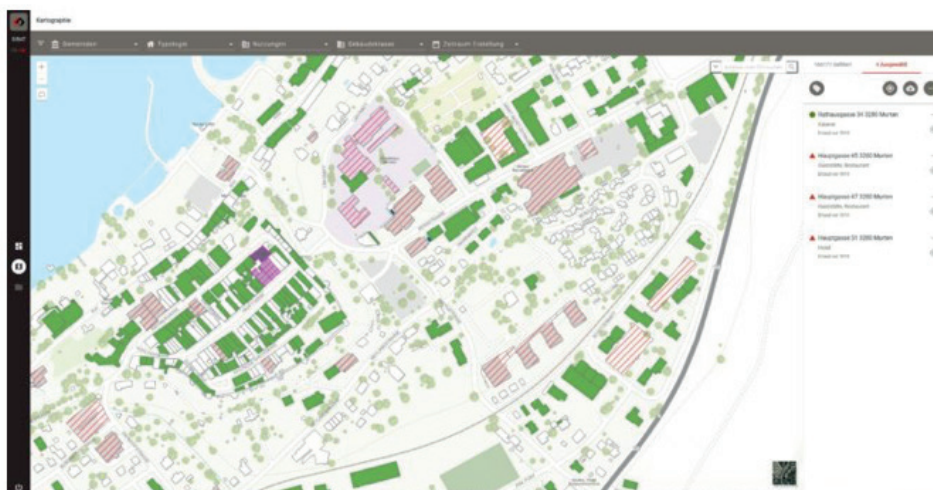
L'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » s'applique parfaitement à notre centre de compétence Prévention. Organisé par régions, c'est au travers de la validation des concepts de protection incendie ou de sécurité parasismique et surtout des préavis de permis de construire que les experts de l'ECAB exercent leur rôle en protection incendie et de centre de prévention des risques liés aux éléments naturels pouvant toucher les bâtiments. Ils interviennent également dans les enquêtes après sinistres afin d'en déterminer les causes. Chacun d'entre eux s'assure également du suivi du service de ramonage. Nous disposons en outre d'experts en installations techniques du bâtiment (paratonnerre, éclairage de sécurité, installation d'extinction automatique, détection incendie).

Temps forts

Système d'information du bâtiment

Le centre de compétence Prévention a débuté la digitalisation de ses processus métiers en mettant l'accent sur l'établissement de la typologie des bâtiments (rouges et verts selon le risque d'incendie pour les personnes) et la planification des contrôles des prescriptions pour les bâtiments.

La méthodologie agile pour le développement des applications informatiques permet de mettre les besoins utilisateurs au premier plan et plus particulièrement de livrer des produits très rapidement. Ainsi, après 5 mois de développement, une première partie du système d'information du bâtiment a pu être mis dans les mains des experts de l'ECAB ainsi que des spécialistes communaux. Les nouvelles fonctionnalités sont mises en production de manière continue et en intégrant retours utilisateurs.



Formation des spécialistes communaux en protection incendie

L'ECAB a pu former 33 nouveaux spécialistes communaux (25 francophones et 8 alémaniques) lors de la deuxième tenue du cours donné à Châtillon. La troisième organisation prévue pour octobre 2020 a dû être annulée en raison de la situation sanitaire liée au coronavirus.

Conseils et subventions en matière d'éléments naturels

Les propriétaires de bâtiments existants particulièrement exposés aux éléments naturels ont pu bénéficier d'aide dans la planification et la réalisation de mesures. La publication de la nouvelle norme SIA 261 intégrant des objectifs de protection pour les bâtiments pour chaque danger naturel a été un jalon important de cette année. Une campagne de communication importante auprès des professionnels de la branche a permis d'intégrer les principes de prévention en amont de la planification de projet. Ainsi tous les bureaux d'ingénieurs œuvrant dans le canton ont reçu les dernières documentations SIA de la part de l'ECAB.

Une première a pu être réalisée avec le subventionnement de mesures coordonnées sur plusieurs parcelles dans la commune de La Sonnaz à Formangueries. Une collectivité de propriétaires a pris l'initiative de faire construire une mesure coordonnée. Ceci a été possible grâce à un accompagnement de l'ECAB.

Sensibilisation et partenariats

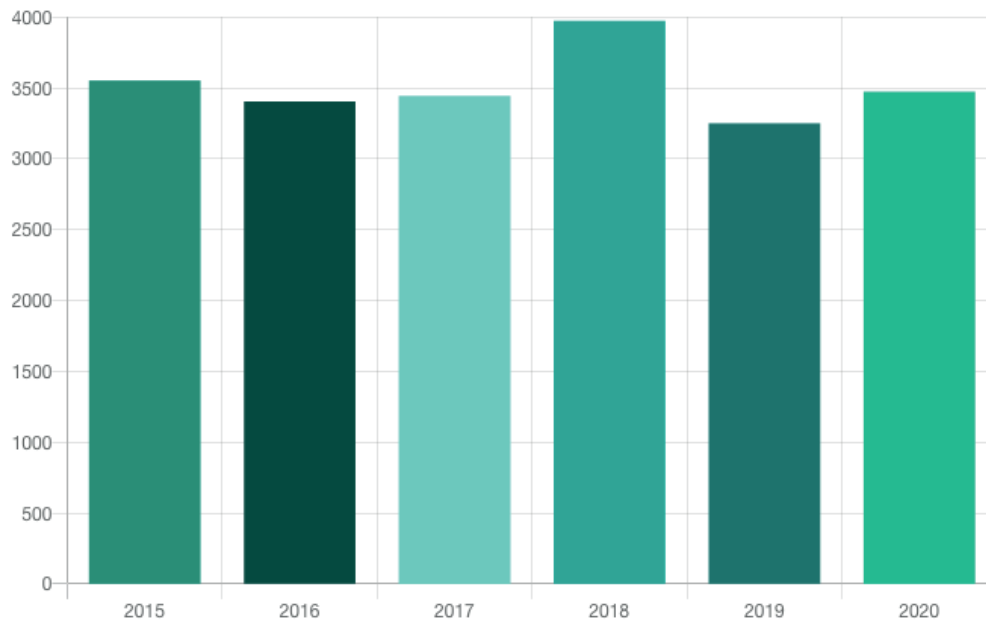
Le centre de compétence a poursuivi ses partenariats avec les institutions externes actives en matière de prévention par des formations mais aussi des communications ciblées. Les manifestations de prévention usuelles et en particulier les business lunch ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire.

Projets particuliers

Un symbole de Fribourg a occupé les experts de l'ECAB au niveau des contrôles de réception de bâtiment. En effet la patinoire St-Léonard à Fribourg a terminé sa mue et a pu accueillir les premiers matchs du HC Fribourg Gottéron. Le concept de sécurité de ce bâtiment est spécifique à l'objet et a dû être soumis à une série de tests particuliers. Ainsi un test de désenfumage est venu confirmer les modélisations informatiques proposées dans le cadre de la procédure de permis de construire.



Nombre de demandes de permis de construire traitées par année



Subventions

Nombre de demandes traitées

Subvention	Nombre de cas traités	Montant promis	Montant versé
Système de protection contre la foudre	326	392'403.85	524'621.55
Mur coupe feu	6	15'322.00	68'585.25
Système d'extinction Sprinkler	1	-	10'000.00
Détection incendie	3	48'741.75	-
Protection contre les éléments naturels	24	123'444.90	37'226.65
Contribution aux adductions d'eau	149	4'022'420.70	1'509'838.55

509

Demandes traitées en 2020

4'602'333,20

Montant promis en 2020

Formations

Formation	Nombre de cours	Nombre de participants
Protection contre la foudre, cours base	1	45
Protection contre la foudre, cours continu	0	0
Eclairage sécurité	0	0
Contribution externe (gastro-Fribourg)	4	88
Contribution externe (AEAI)	2	40
Contribution externe (EIA-FR, Suissetec, ECA romandes, BFH)	1	150
SecuLab (donné principalement par prof EPAI)	15	520
Total	23	843